



Journée Filières et Techniques

## Le chanvre Bio en Bretagne : une filière aux multiples débouchés

6 septembre 2012

Les journées Filières et Techniques d'Inter Bio Bretagne se consacrent pour certaines d'entre elles à des productions impliquant un faible nombre d'opérateurs bretons. Ces filières n'en sont pas moins dynamiques et leur potentiel de développement est loin d'être négligeable. La filière "Chanvre" en est un bon exemple : bien qu'elle ne concerne qu'une centaine d'hectares et que les 2 principaux transformateurs en écoulent la majeure partie, il s'agit d'un secteur aux multiples débouchés qui ne demande qu'à s'ancrer davantage sur le territoire. Une quinzaine de participants (techniciens, producteurs, opérateurs Bio...) ont assisté à la journée organisée dans le secteur de Trémargat (22) le 6 septembre dernier pour faire le point sur le développement de cette filière en Bretagne.



**Production : une culture rémunératrice sous réserve de débouchés et d'une implantation dans des terres adéquates**

Le chanvre revient progressivement dans les assolements des producteurs Bio bretons. **Environ 25 producteurs cultivent actuellement une centaine d'hectares de chanvre Bio.** Ils y trouvent un double intérêt : économique et agronomique.

- **Économique** (sous réserve de contractualisation) car la culture est rémunératrice grâce à la possibilité d'une double valorisation : la paille pour l'éco-construction (enduit / isolation) et la graine valorisée dans l'alimentation humaine ou animale et dans les cosmétiques (huile, graines décoriquées...).
- **Agronomique**, car c'est une culture très couvrante qui ne laisse pas la place au développement des adventices, et qui est peu sensible aux ravageurs et aux maladies. Cette culture nécessite cependant une bonne fourniture azotée et des terres adaptées (profondes, aérées, bien pourvues en eau, mais non hydromorphes).

### Sélection variétale et réglementation

Depuis 15 ans, **seules 4 à 5 variétés de chanvre se trouvent sur le marché** (catalogue officiel) dont USO 31, FEDORA 17 et FELINA 32 qui sont utilisées en Bretagne. Les professionnels regrettent qu'il n'y ait pas plus de travail sur l'évolution du choix variétal. Les semences sont multipliées par des producteurs isolés pour éviter la pollinisation croisée. Les semences fermières sont interdites par la réglementation.

Bien que dépourvu de propriétés stupéfiantes (THC, psychotrope), le chanvre cultivé est soumis à **une réglementation très stricte**. D'une manière générale pour la production, la vente et l'emploi de variétés de chanvre non homologuées sont interdits.



*Christophe Latouche (L-Chanvre) et Gildas Steunou (producteur) ►*

*Intervention de Régis Lemoine (GAB 22) sur l'itinéraire technique de la production de chanvre Bio en Bretagne ►*

*◀ Parcelle de Chanvre Bio de Gildas Steunou à Magoar (22)*



### Itinéraire technique de production

Au cours de la journée, les participants ont pu voir une parcelle de chanvre Bio implantée dans la région. Ils ont pu constater le **pouvoir couvrant** de cette culture qui peut atteindre plus de 2,50 m. Le producteur **Gildas Steunou** a d'ailleurs précisément choisi d'implanter 8 ha de chanvre afin d'essayer de résoudre un problème d'enherbement important de ses parcelles. Cette visite a été l'occasion pour **Régis Lemoine (GAB 22)** de faire le point sur l'itinéraire technique de la production de chanvre biologique en Bretagne. Les professionnels de la filière s'accordent sur le fait que **la principale difficulté de cette production concerne la récolte**. En effet, la qualité de la récolte (matériel, date, séchage immédiat...) influence directement et fortement la qualité de la graine, et donc la marge brute du producteur. Les techniques de récolte peuvent être améliorées : un travail sur ce point pourrait permettre de développer la filière.

### La transformation du chanvre : de multiples applications

Plusieurs entreprises bretonnes se sont lancées dans la transformation du chanvre, dont les deux sociétés qui ont témoigné au cours de la journée : Terrachanvre, spécialisée dans la transformation de la fibre pour l'éco-construction et L-Chanvre pour la transformation de graine pour l'alimentation humaine et les cosmétiques.

### Terrachanvre : Transformation de paille de chanvre et commercialisation de graines

Hervé Derrien, gérant de **Terrachanvre**, a présenté le fonctionnement de l'entreprise. Bien que les bâtiments aient brûlé en été 2012, il entend relancer la transformation avec de nouveaux projets pouvant donner des perspectives à la filière (notamment textile). Des contrats ont été mis en place en Bretagne avec 15 à 25 producteurs Bio suivant les années,



## ◀ Graines de chanvre et chanvre décortiqué

adaptée pour développer l'activité : le site de production se situe en effet à plusieurs kilomètres du site de stockage et de séchage. Pour la fabrication de ses produits, L-Chanvre sécurise ses approvisionnements par des contrats locaux et hors région. Le prix payé au producteur est d'environ 150 € / tonne de paille et de 1 200 € / tonne de graines. **Plusieurs produits sont élaborés sur place** : huile, graine entière et décortiquée, en vrac et conditionnée, farine en vrac et conditionnée, et **d'autres produits sont sous-traités** : chocolat, pâte...

Le **pressage** des graines est effectué sur 3 presses à vis Taby (débit moyen 1 l/h). Le **décorticage** et la **fabrication** sont réalisés sur des machines fabriquées par L-Chanvre.

Pour le transport des graines depuis les champs, **un système d'aération-ventilation est installé sur la remorque au champ** pour éviter que les graines chauffent et rancissent. C'est une étape importante pour obtenir une graine de qualité (30% des graines ont été déclassées vers l'alimentation animale sur la récolte 2011).

Les graines sont ensuite **séchées au gaz dans un silo** de 18 m<sup>3</sup> via un brûleur qui insuffle de l'air chaud. **Pour garantir un séchage homogène, les graines circulent dans le séchoir**. Une fois séchées, elles sont **triées** à l'aide d'une table densimétrique. Environ 35 tonnes de graines ont été séchées en 2011 (la production de 50 hectares environ).

Les produits sont distribués sous la **marque L-Chanvre**. La répartition des débouchés est la suivante : 50% en vente directe, 5% en magasins spécialisés, 5% en vente en ligne, 40% comme fournisseur de matière première. **L'huile et les graines décortiquées sont les produits les plus vendus**. Grâce aux **grandes qualités nutritionnelles et diététiques** des graines décortiquées de chanvre (teneur en protéines, profil d'acides aminés essentiels), reconnus par plusieurs diététiciens, les perspectives de développement semblent prometteuses.

Pour l'instant, seules deux ou trois entreprises transforment du chanvre Bio en Bretagne et les volumes restent modestes. Pour développer la filière naissante du chanvre Bio en Bretagne, **une complémentarité entre la transformation des pailles et des graines de chanvre reste à trouver**. Un travail sur les techniques de récolte est aussi nécessaire pour que de nouveaux producteurs se convertissent en minimisant les risques.

sur au moins 3 hectares en général pour optimiser la collecte. Les récoltes en paille sont comprises, en moyenne, entre 5 à 6 tonnes par hectare. Le stockage se fait chez l'agriculteur. Pour le séchage des graines, Terrachanvre travaille avec la coopérative **Triskalia** (séchoir basé à Moustoir-Remungol dans le Morbihan).

Afin de séparer la chènevotte et la filasse, Terrachanvre a créé un **atelier de défibrage** équipé d'une guillotine qui tranche les roundballers, d'un **secoueur** pour dépoussiérer le chanvre et enlever les cailloux, et d'une **broyeuse**. La dernière phase de transformation est le **tamissage**. Ces matériels de transformation sont chers et spécifiques et nécessitent de ce fait un volume d'investissements important au démarrage d'une activité de ce type. L'entreprise s'est également dotée d'une machine à projeter pour les chantiers de ses clients.

Les produits finis commercialisés sont des **fibres isolantes** en vrac, des **granulats fibrés** courts, mi-longs ou longs. La chènevotte (l'intérieur de la plante), mélangée avec de la chaux, sert d'**isolant** pour l'éco-construction comme un polystyrène végétal. Les principaux clients de l'entreprise sont des revendeurs de matériaux écologiques ou des grossistes (60%), mais également des auto-constructeurs.

## L-Chanvre : Transformation des graines de chanvre pour l'alimentation humaine

La société **L-Chanvre**, créée en 2005 par Christophe Latouche, est spécialisée dans les produits dérivés issus de la graine de chanvre. Elle emploie actuellement 2 équivalents temps plein et dégage un chiffre d'affaires de 200 000 € (100% en Agriculture Biologique). Le principal frein de l'entreprise est d'ordre technique et logistique et réside dans l'implantation des bâtiments, non



## ◀ Visite de L-Chanvre avec Christophe Latouche

**En savoir plus...** Informations complémentaires sur le chanvre Bio sur [www.interbiobretagne.asso.fr](http://www.interbiobretagne.asso.fr) dans l'espace professionnel > Filières et Marchés > Documents utiles

L'utilisation de tout ou partie de ce document est soumise à l'accord de son auteur à [Inter Bio Bretagne : contact@interbiobretagne.asso.fr](mailto:Inter Bio Bretagne : contact@interbiobretagne.asso.fr)

## INTER BIO BRETAGNE

Association interprofessionnelle de la filière Agriculture Biologique en Bretagne

33, av. Winston Churchill

BP 71612

35016 RENNES Cedex

Tél. : 02 99 54 03 23 - Fax : 02 99 33 98 06

[contact@interbiobretagne.asso.fr](mailto:contact@interbiobretagne.asso.fr)

[www.interbiobretagne.asso.fr](http://www.interbiobretagne.asso.fr)



Avec le soutien de :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales

Projet cofinancé par le FEADER



Lauréat sélection nationale des grappes d'entreprises 2010